



# PROMOTION Immobilier

Présentation – Résidentiel – Entreprise – Home-Staging - Réhabilitation

A large, 3D geometric graphic composed of several overlapping, semi-transparent green and grey rectangular blocks. The blocks are arranged in a way that creates a sense of depth and perspective, resembling a stylized architectural structure or a modern piece of furniture. The green blocks are more prominent, while the grey blocks provide a contrasting background and structural support.

2022

## Table des matières

Promotion .....	3
Immeuble HQE .....	13
Constructeurs .....	14
Plan de Mass .....	18
Lotisseurs & Aménageurs .....	20
Vue Plongeante .....	25
Vues Intérieures « Neuf & Réhabilitation ».....	26
Space Plan « Shoebox ».....	32
Hall .....	35
Chambre .....	36
Salle de Bain.....	37
Cuisine .....	38
Terrasse .....	43
Commercial / Entreprise.....	46
Maquette 3D interactive 360° « Orbitale » .....	51
Film d'animation .....	53
Visite Virtuelle à 360° .....	53
Home Staging Virtuel.....	54
Références .....	60
Méthode de travail.....	61
Format .....	62
Conditions des contrats.....	63



# Promotion



OUR SOCIAL CHANNELS

























« PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT VIRTUEL NON CONTRACTUELLE RÉALISÉE PAR REALITY-HOME.COM »



OUR SOCIAL CHANNELS



REALITY, France, Bulgarie. Tel: 09 54 84 34 50  
[contact@reality-home.com](mailto:contact@reality-home.com), <http://www.reality-home.com>









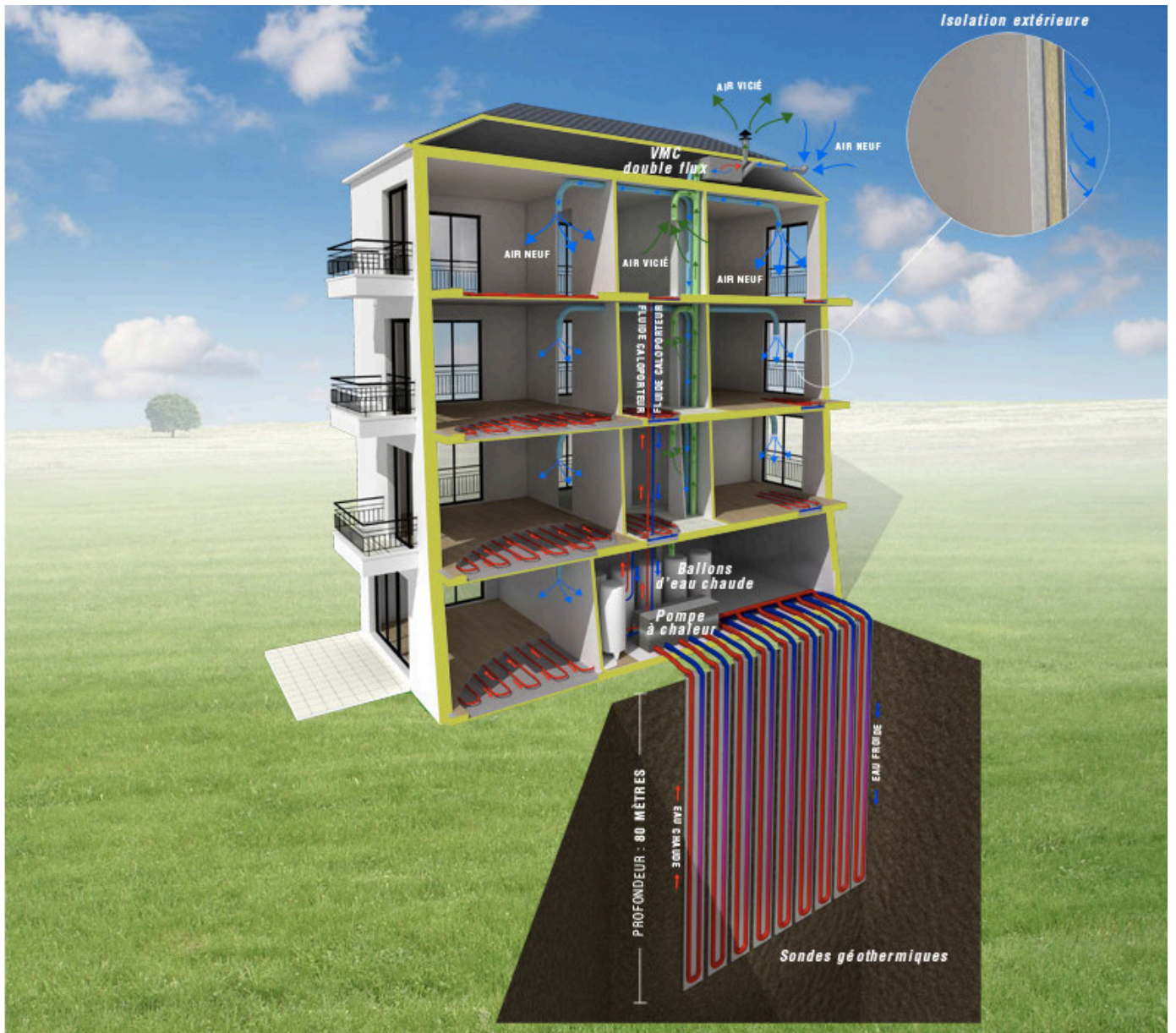








## Immeuble HQE





# Constructeurs

















# Plan de Mass









# Lotisseurs & Aménageurs







OUR SOCIAL CHANELS















« Vue Blanche »





# Vue Plongante





## Vues Intérieures « Neuf &amp; Réhabilitation »

















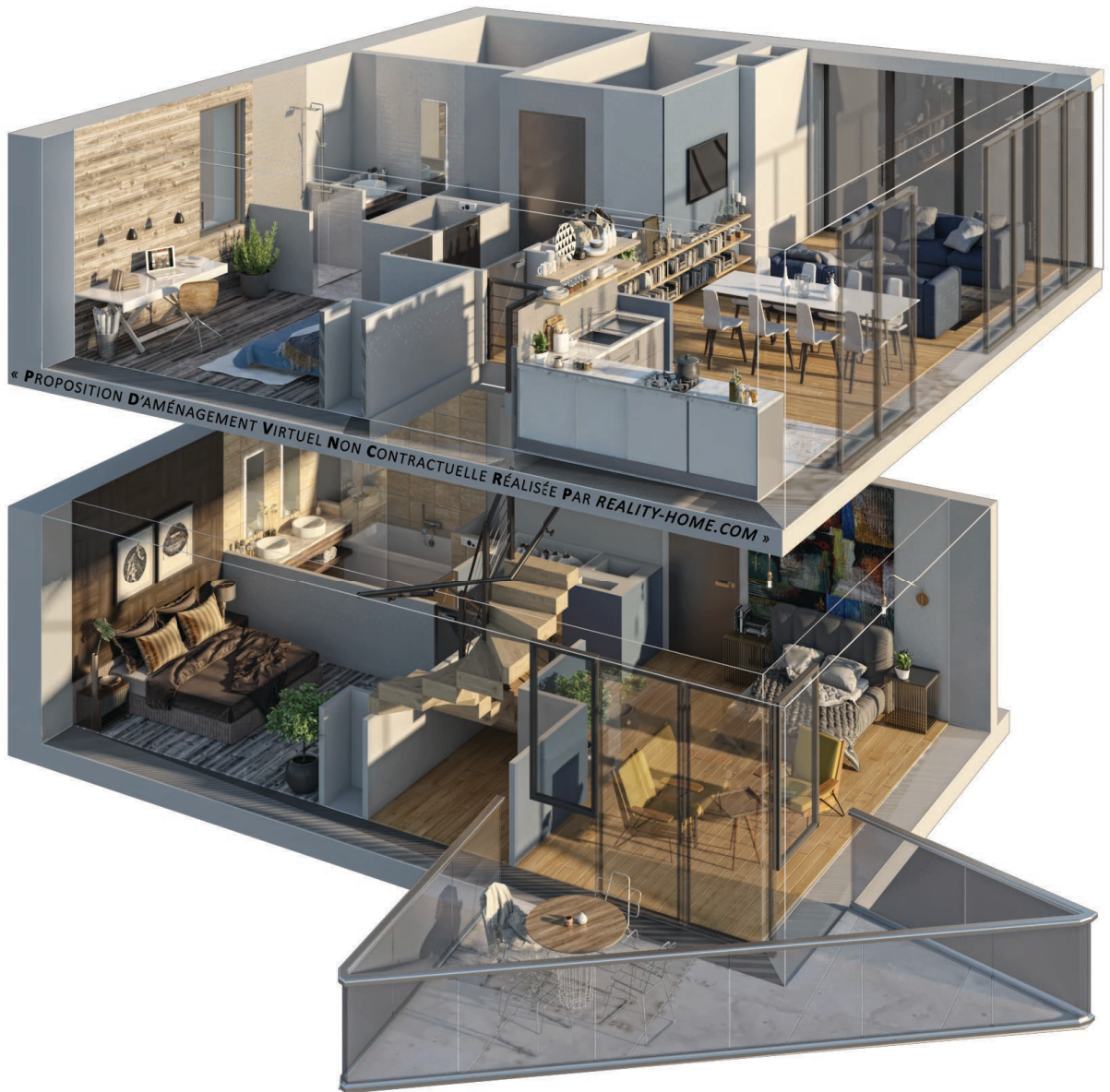








# Space Plan « Shoebox »











# Hall





# Chambre





# Salle de Bain





# Cuisine





















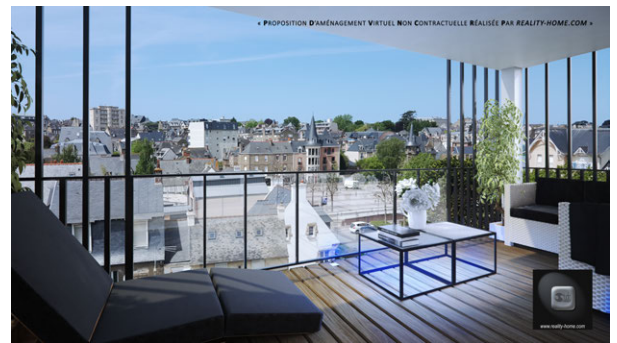
# Terrasse





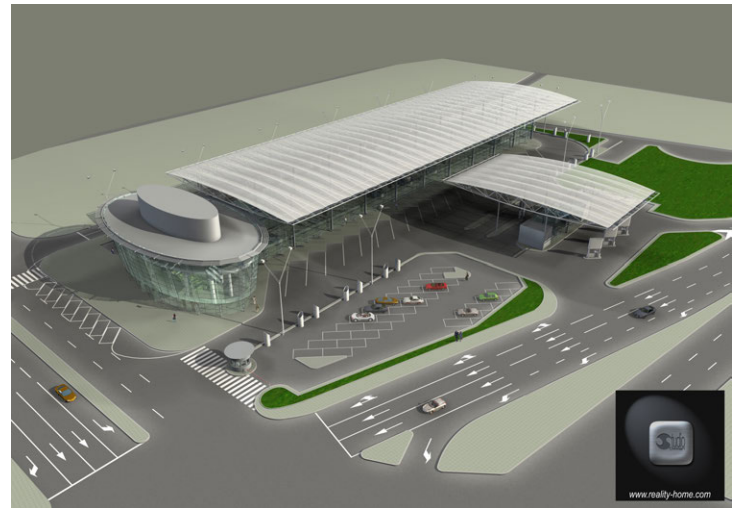
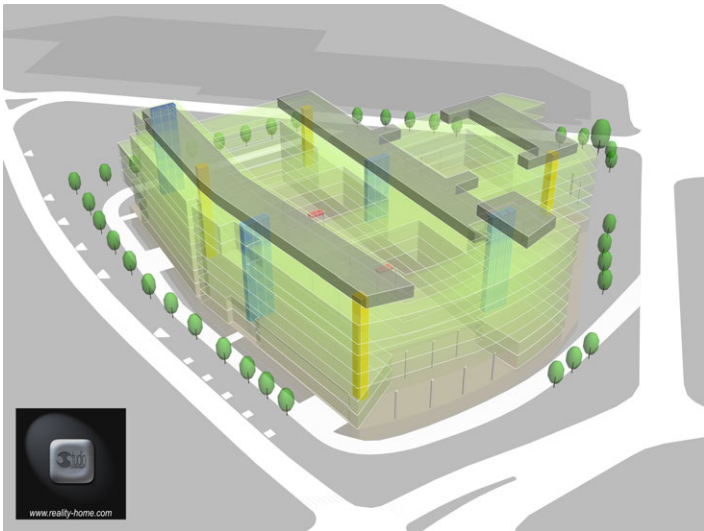
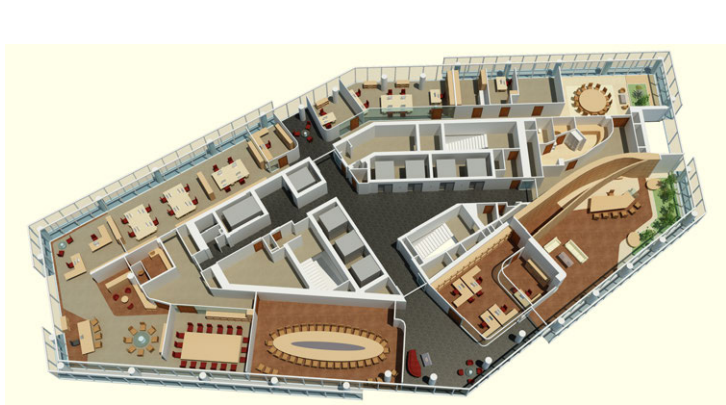




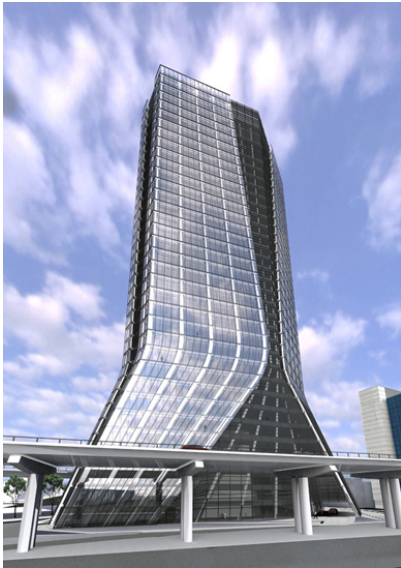




# Commercial / Entreprise





















## Maquette 3D interactive 360° « Orbitale »

Notre outil « API » vous permettra une administration en back-office, simple d'utilisation, qui permet de gérer les informations et le contenu diffusés sur la maquette 3D

### **Cette prestation vous permet :**

- De présenter simplement et rapidement votre programme immobilier, grâce notamment à l'affichage par étage, au zoning coloré pour chaque typologie de biens et aux détails relatifs aux différents appartements ;
- De choisir, pour vos clients, le bien immobilier qui les intéresse.

Afin d'afficher les disponibilités en temps réel. En quelques clics, le back-office permet de modifier le statut de chaque appartement (« Disponible », « Optionné », « Réservé », « Vendu »).

La disponibilité du bien immobilier est ensuite actualisée en temps réel sur la maquette 3D quel que soit le support sur lequel elle est diffusée (online ou offline).

L'information est alors visible directement sur la maquette 3D. Le zoning coloré des lots est adapté : les biens apparaissent hachurés ou grisés en fonctions du niveau d'aboutissement de la vente en cours. Si tel est le cas, vous pouvez choisir de désactiver l'accès au détail du lot en question.

La mise à jour est diffusée en temps réel, et chaque utilisateur de la maquette (futurs acquéreurs et vendeurs) est informé d'un éventuel changement de statut.

### **Cette solution peu s'adapter à votre CRM :**

Cette solution de gestion fonctionne en toute autonomie, si vous ne disposez pas déjà une solution CRM pour la gestion des lots de votre programme immobilier.

Si, au contraire, vous bénéficiez d'une infrastructure existante « CRM », nous vous concevons alors un web service dont le rôle est d'interpréter les données de votre CRM vers le back-office de la maquette 3D.

Les modifications sont synchronisées et vos médias 3D mis à jour, sans double saisie ou autre action de votre part.

Des contenus modifiés en un clic

Ce back-office permet également de gérer librement et en toute autonomie les informations et contenus présentés sur la fiche détaillée des lots.

Il suffit d'un clic pour modifier le descriptif du bien à la vente, qu'il s'agisse de sa surface, de son prix, ou du niveau d'information que vous souhaitez afficher.

Les documents téléchargeables associés à chaque lot sont également modifiables. Deux clics, et vous ajoutez, modifiez ou supprimez un document comme un plan de vente ou une plaquette pdf.

Merci de nous confirmer si vous disposez d'un CRM, si oui, avec lequel fonctionnez-vous ? afin de vous faire parvenir une offre commerciale.







Autres exemples





## Film d'animation



<http://www.reality-home.com/Reality/References/Animation/140635-Yacht-Hotel-Romance-HD.mp4>

<http://www.reality-home.com/Reality/References/Animation/80432-Pierre-Fabre-Canceropole.mov>

<http://www.reality-home.com/Reality/References/Animation/150618-Val-disere-Snowresort.mp4>

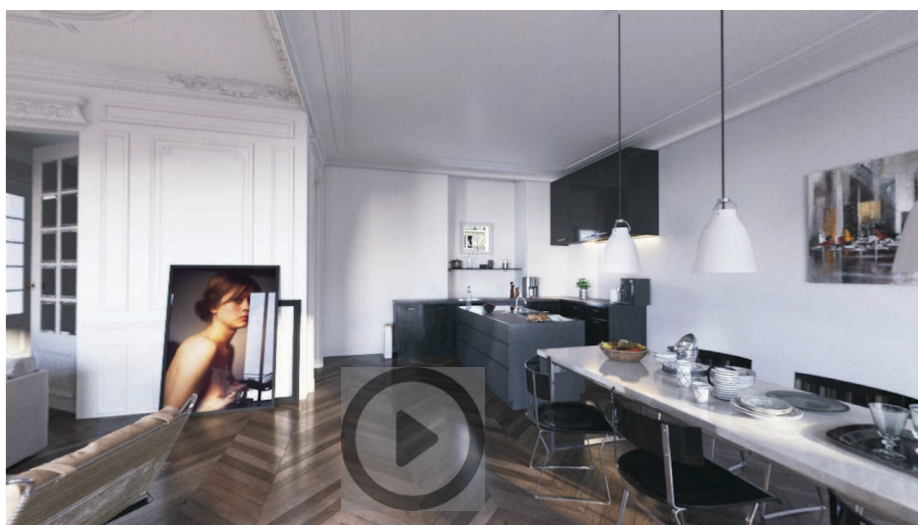
<http://www.reality-home.com/Reality/References/Animation/140333-Antibe.mp4>

<http://www.reality-home.com/Reality/References/Animation/61037-Residentiel-Litos.avi>

<http://www.reality-home.com/Reality/References/Animation/80925-Beltoise-Circuit.mpg>

<http://www.reality-home.com/Reality/References/Animation/130420-Centre-Commercial-Sun-City.mov>

## Visite Virtuelle à 360°

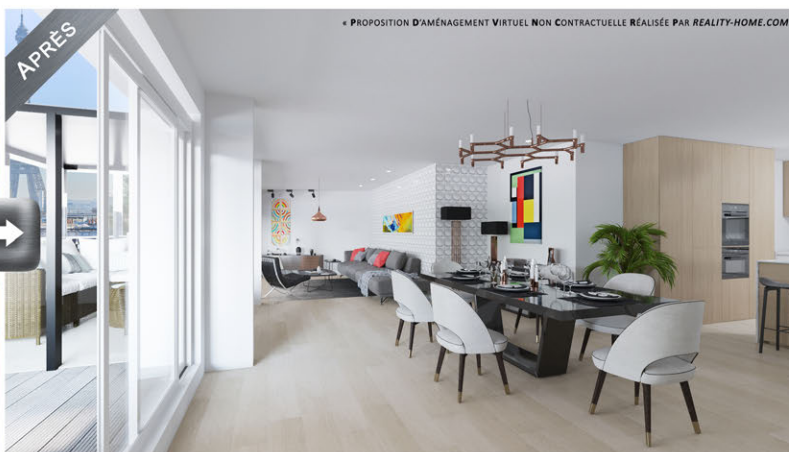
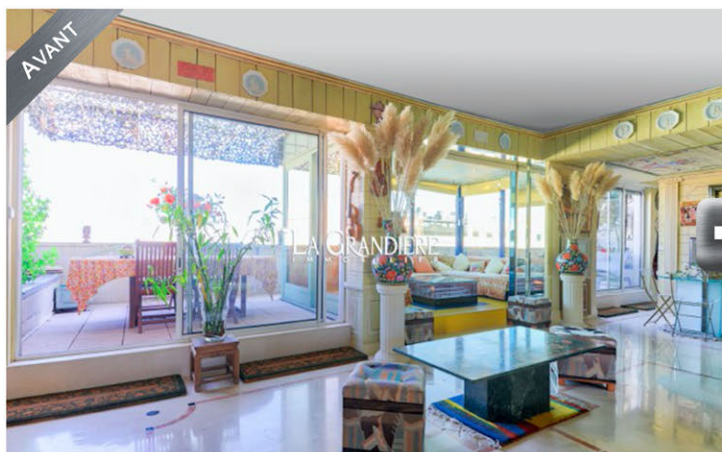




## Home Staging Virtuel

**Home Staging Virtuel** : la solution pour vendre plus vite et au meilleur prix

- Vendre un appartement ou une maison est un exercice délicat. Bien souvent, l'acheteur a du mal à se projeter dans un lieu nouveau et il est difficile pour lui de dépasser cette barrière psychologique.
- Présenter un intérieur épuré, avec un aménagement et une décoration pouvant plaire aux plus grands nombres, vous aide à générer le coup de cœur.
- Un acquéreur séduit prend une décision plus rapidement et négocie moins le prix.
- Le Home Staging peut en effet vous aider à mettre en valeur votre bien immobilier sans aucuns travaux, de façon rapide, simple et efficace.
- En proposant des aménagements « virtuels » conçus par un architecte d'intérieur, cette offre vous permet de présenter votre bien immobilier sous un jour nouveau : désencombré, modernisé et plus fonctionnel.
- Modifications de la décoration ou changements plus conséquents (cloisonnements, création d'ouvertures, ...), cet outil s'adapte de façon simple et efficace pour ses acquéreurs potentiels.
- En quelques jours *Imagine & Views REALITY* fait parvenir à l'agence une proposition d'aménagement réalisée par un architecte d'intérieur. Celle-ci se présente sous la forme de visuels 3D photo réaliste

























## Références

### Promoteurs

BNP Real Estate  
 Bouygues Immobilier  
 Semcodia/Apricot  
 SAGEC  
 NOVAXIA  
 ICADE  
 Kaufman & Broad  
 ALTERA COGEDIM  
 J2L Immo  
 Constructa  
 CHANTAL B Constructions  
 Bouwfonds-Marignan  
 VINCI Immobilier  
 OCEANIC  
 PITCH Promotion  
 Davril  
 Les Nouveaux Constructeurs  
 Groupe Bâisseurs d'ici  
 EIFFAGE Immobilier  
 InterConstruction  
 Groupe VILLADIM  
 AKERYS  
 Groupe CARRERE  
 Pierre Fabre "Canceropole"  
 G.A. Construction  
 GIBOIRE  
 BLOT  
 ENTYS  
 ANTHELIOS  
 BDM  
 SGE Groupe  
 Immo Construction  
 REALITES  
 Perl  
 Ogic  
 Pozzo

### Foncière

BNP real estate  
 LVMH  
 ICADE Foncière Developer  
 FONCIERE LELIEVRE  
 QUADRAL  
 AXA  
 UNIBAIL

### Agences Immobilières

Agence Varenne  
 BARNES International  
 Century21  
 Orpi  
 Era  
 Laforet  
 Guy Hoquet  
 Folliot  
 Pozzo  
 LaGrandiere  
 Avis  
 Agence VANNEAU  
 Nexity  
 Townhouse  
 Giboire  
 Cabinet BEDIN  
 SQUARE HABITAT  
 BLOT  
 Sainte-Foy

### Architectes

Cabinet ORY  
 DUSAPIN & LECLERCQ  
 ARTE Charpentier  
 LACOUTS & MASSICAULT  
 MIMRAM  
 AUSIA  
 SCAU  
 WILMOTTE & Associés

### Centre Commerciaux

Immochan  
 Carrefour  
 Leclerc

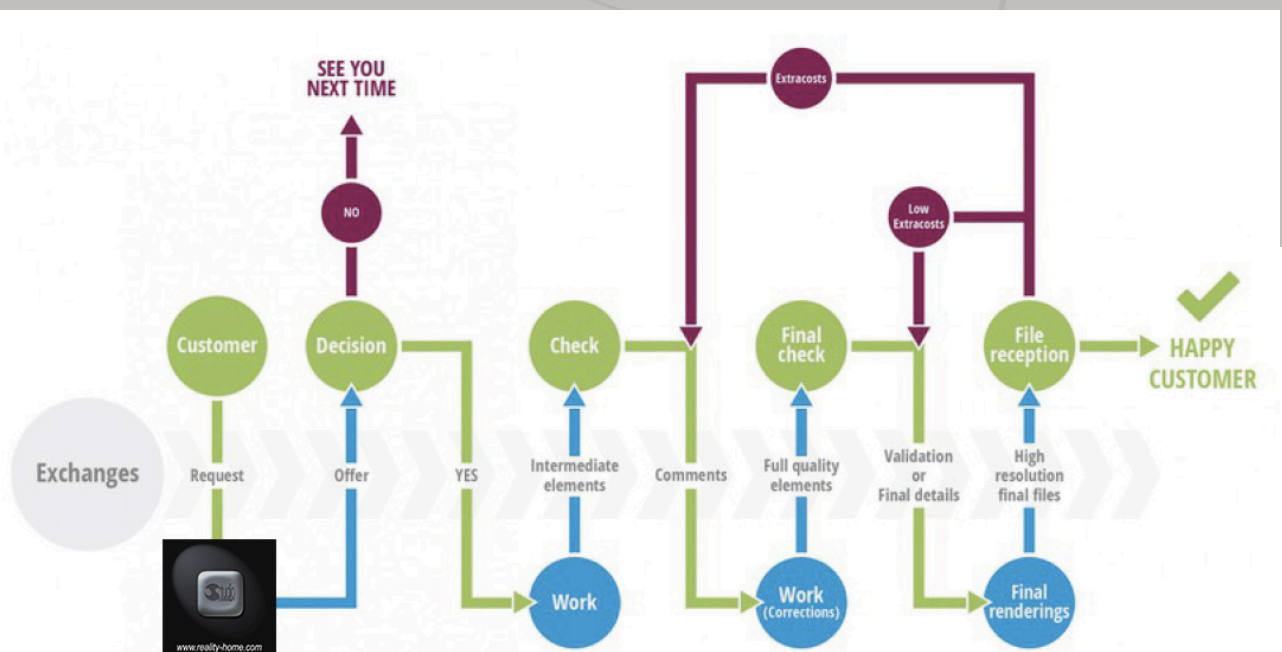
### Urbanisme

Tramway Toulouse  
 Médiathèque Rennes



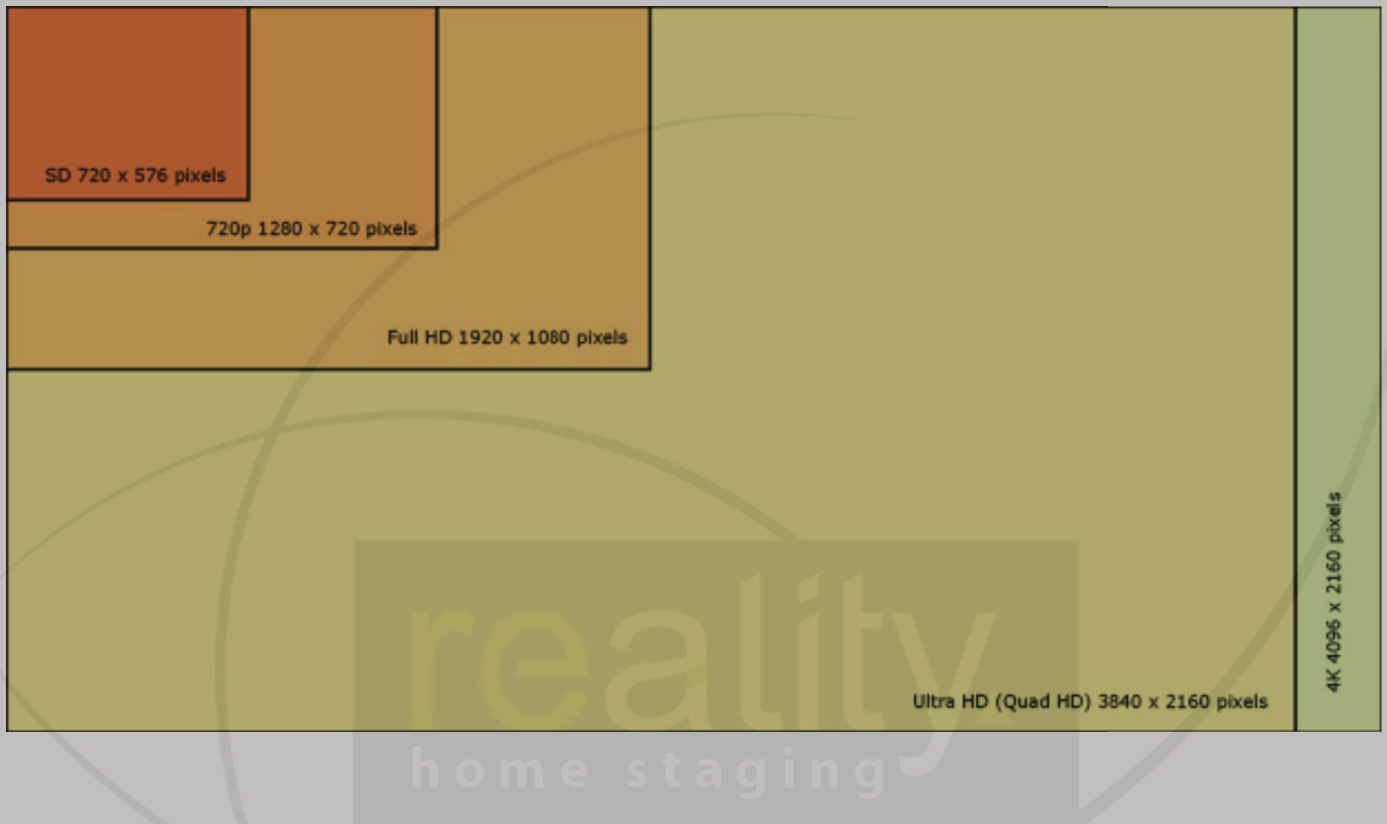
## Méthode de travail

1. Le client fournit en temps et en heure le matériel nécessaire à la réalisation du travail ainsi que tous les commentaires nécessaires à l'obtention du résultat souhaité. Durant la réalisation, tout travail supplémentaire engendré par la modification du matériel fourni par le client (plans, description des matériaux, ou du story-board, etc.) sera facturé au tarif horaire de 60 Euros HT / heure. Il est donc très important de préparer au mieux les éléments à fournir à notre équipe.
2. La société *Imagine & Views REALITY*, conformément à la demande du client, réalise une première version sous forme d'une image intermédiaire « *vue blanche ou vue argile* », pour la création d'une image fixe ou sous forme d'une vidéo intermédiaire pour la création d'une animation.
3. Chaque étapes de la production nécessitera un agrément du client.
4. Sur base des éléments intermédiaires, le client doit faire l'ensemble de ses remarques. Cette étape est très importante, il s'agit de soumettre ces éléments intermédiaires à tous les intervenants (commerciaux, département technique, etc.) afin de ne pas avoir à modifier des images ou animations qui ont été finalisées.
5. Sur base de l'ensemble des remarques remises à *Imagine & Views REALITY*, le travail est finalisé et remis au client sous format informatique (via e-mail, serveur ou disque, sinon à spécifier). Toutes les modifications demandées ultérieurement (qui n'ont pas fait l'objet de remarques sur les éléments intermédiaires) ne sont pas considérées comme comprises dans notre offre, entraînera un délai et/ou des coûts supplémentaires. Le travail supplémentaire engendré est facturé au tarif horaire de 60 Euros HT.
6. Tous les efforts sont faits pour vous assurer l'exactitude des images, nous ne prenons aucune responsabilité pour quelques manquements de représentation. Ces images ne sont pas certifiées.
7. La modélisation en 3D des immeubles environnants, de mobilier sur mesure et de personnes spécifiques, ne sont pas inclus dans le prix.
8. La résolution des images sera au minimum de 4000 pix. Cela permettra son utilisation sur plusieurs supports de communication – PC, TV, DVD, Internet etc. Plusieurs formats de fichiers peuvent être fournis en fonctions de vos besoins spécifiques.





## Format



SD	=> 720 x 576 Pixels	=> Internet
HD	=> 1 280 x 720 Pixels	=> Presse, Mag
Full HD	=> 1 920 x 1 080 Pixels	=> Panneau 4 x 3
Ultra HD	=> 3 840 x 2 160 Pixels	=> Panneau 9 x7
4k	=> 4 096 x 2 196 Pixels	=> 20m Toile tendu, Réhabilitation, Pub



## Conditions des contrats 1/2

### APPLICATION

- 1.1.** La personne ou la société qui transmet la commande par écrit ou verbalement pour lui-même ou pour un tiers est considérée comme le client et se porte fort du paiement de la facture et de toutes les obligations subséquentes.
- 1.2.** Les présentes conditions priment sur les conditions du client, même si celles-ci spécifient qu'elles sont seules valables.
- 1.3.** Une dérogation aux présentes conditions n'est valable que si elle a été fixée par écrit et signée par les deux parties.

### COMMANDE

- 2.** La remise d'un document de travail, d'un modèle ou d'un manuscrit avec demande de réaliser un projet, implique l'engagement de nous confier la production définitive, sous quelque forme que ce soit. Si le client renonce à la production ou reporte sa décision à ce sujet après que le projet ait été exécuté, il s'engage dès à présent à rendre le projet et à rembourser les frais occasionnés.
- 3.** Nos offres de prix ne sont valables que si leur acceptation nous parvient dans les 15 jours, la date de l'offre faisant foi, et pour autant que le client n'apporte aucune modification aux éléments qui ont servi à l'établissement du prix et que les prestations puissent débiter dans un délai de quinze jours. Par l'acceptation d'une offre, le client accepte l'ensemble des conditions qui y sont jointes.

### PROPRIÉTÉ

- 4.1.a.** Nos créations, comme par exemple les projets, les modèles, croquis, design, tous les matériaux, illustrations, interprétations et dispositions, les compositions typographiques ainsi que nos prises de vues photographiques, restent toujours notre propriété.
- 4.1.b.** Les documents de travail tels que le matériel photographique, les mises au net, les compositions typographiques, les clichés, films, plaques, etc., que nous réalisons font partie de notre matériel.
- 4.1.c.** Le client ne peut jamais exiger la remise de ce qui est repris sous 4.1. a et b.
- 4.2.** Nous cédonc le droit de reproduction uniquement pour le nombre d'exemplaires et la destination spécifiée lors de la commande. Notre accord préalable est nécessaire pour toute production et/ou utilisation ultérieure.
- 4.3.** Le client n'acquiert aucune exclusivité par rapport à l'application de notre propriété intellectuelle.
- 4.4.** Une reproduction ou imitation, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite.
- 4.5.** La remise ou facturation au client de quelque design ou matériel graphique ou photographique que ce soit, n'entraîne aucune dérogation aux dispositions qui précèdent.
- 4.6.** La tolérance qui consisterait à ce que nous acceptions, même tacitement et même durant une période prolongée, qu'il soit fait un usage déterminé de nos créations et/ou de notre matériel, sans intervention de notre part, ne signifie nullement que nous cédonc nos droits de quelque manière que ce soit.
- 4.7.** Il est convenu expressément que toute infraction par le client, ou par un tiers ayant connaissance des présentes relations contractuelles avec notre client, aux dispositions qui précèdent, sous 4.1. à 4.5., entraînera l'obligation de payer une somme minimale de 7500 Euros à titre de dommages et intérêts.
- 4.8.** Le client accepte la mention de notre signature (*REALITY-Home.com*) sur nos créations.
- 4.9.** *Imagine & Views REALITY* se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment.
- 5.1.** A défaut de spécification claire, le choix des caractères et mise en page nous est laissé.
- 5.2.** La livraison est considérée comme réalisée dès la date de la première présentation des fichiers à l'acheteur, mais les droits d'usages des créations sont transférés dès leur paiement intégral.



## Conditions des contrats 2/2

**DELAI**

**6.1.** Nos délais sont donnés à titre indicatif. Un retard par rapport au délai prévu ne peut donner lieu à un refus de livraison ou à réclamer des dommages et intérêts.

**6.2.** Le délai de livraison prévu est prorogé par le retard apporté par le client à remettre les matériaux et/ou documents nécessaires.

**6.3.** L'exécution, à la demande du client, d'un travail dans un délai plus court que le temps normal ou convenu, nous autorise à demander un supplément. DELAI 6.1. Nos délais sont donnés à titre indicatif. Un retard par rapport au délai prévu ne peut donner lieu à un refus de livraison ou à réclamer des dommages et intérêts. 6.2. Le délai de livraison prévu est prorogé par le retard apporté par le client à remettre les matériaux et/ou documents nécessaires. 6.3. L'exécution, à la demande du client, d'un travail dans un délai plus court que le temps normal ou convenu, nous autorise à demander un supplément.

**RÉCLAMATION**

**7.1.** Pour être valable, toute réclamation doit nous parvenir dans les huit jours.

**7.2.** La seule forme reconnue de réclamation est celle qui nous est adressée par lettre recommandée dans le délai prévu sous 7.1.

**LIVRAISON & DÉPOT**

**7.3.** L'utilisation, même d'une partie de la livraison, entraîne de plein droit son agrégation.

**8.1.** Nous ne sommes pas tenus de conserver les mises au net, les matériels photographiques, les compositions, les plaques, les films...etc., même s'ils sont la propriété du client ou d'un tiers.

**9.1.** Les frais de projet, ainsi que des prises de vue, peuvent toujours être facturés séparément dès exécution même s'ils ne sont qu'une partie d'un ordre global.

**9.2.** Les livraisons partielles sont également facturées séparément.

**PAYEMENT**

**11.a** Sauf stipulation contraire, les factures sont payables par virement bancaire sur le compte Société Générale 1528184297. Le paiement se fait en Euros, et à l'échéance convenue. Le non-paiement à cette échéance entraîne, de plein droit et sans mise en demeure, l'obligation pour le client de payer un intérêt de 12% l'an sur le montant restant dû.

**11.b** Un acompte de 40 % est exigé à la commande, le solde 60 % étant payable à réception de facture.

**12.** Si une facture reste impayée plus de 10 jours, à dater de son échéance, le montant restant dû sera, de plein droit et sans mise en demeure, majoré de 15 %, avec un minimum de 50 Euros.

**13.** Si le client diffère le paiement d'une ou de plusieurs factures, nous sommes autorisés, sans mise en demeure, à surseoir à toute autre exécution tant que les factures restent impayées.

**14.** En cas de contestation, les tribunaux de Nanterre sont seuls compétents.

**Suivi de la mention « Bon pour accord »**

**Nous espérons avoir répondu à vos questions et vous avoir satisfait.  
Dans l'attente de votre réponse.**